# 

* Date : 09-09-2014
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2014727651
* Author :

Commune de Schaerbeek
L'administration de Schaerbeek procède à la constitution de réserves de recrutement valables pour l'année scolaire 2014-2015 pour les fonctions ci-après des membres du personnel de l'enseignement communal de langue française uniquement.
1. Enseignement maternel : instituteur(trice) maternelle, maître(maîtresse) de psychomotricité.
2. Enseignement primaire : (ordinaire et spécial) instituteur(trice) primaire, maître(maîtresse) de morale, maître(maîtresse) de cours spéciaux, maître(maîtresse) de religion.
3. Enseignement spécial : logopède, kinésithérapeute.
4. Enseignement secondaire de plein exercice, de promotion sociale et artistique à horaire réduit (du degré inférieur et du degré supérieur); professeur de langues anciennes, professeur de cours généraux, professeur de morale, professeur de cours spéciaux, professeur de cours techniques, professeur de pratique professionnelle, professeur de cours techniques et de pratique professionnelle.
5. Personnel auxiliaire d'éducation et administratif : surveillant(e) N éducateur(trice), commis-dactylographe, rédacteur(trice).
Conditions requises : nul ne peut être désigné à ces emplois s'il (elle) ne remplit pas les conditions suivantes :
1. Sauf dérogation fixée par le Gouvernement, être Belge ou ressortissant d'un autre état membre de la Communauté européenne;
2. Etre de conduite irréprochable;
3. Jouir des droits civils et politiques;
4. Avoir satisfait aux lois sur la milice;
5. N'avoir pas atteint la limite d'âge fixée à 49 ans le jour de l'entrée en fonctions;
6. Etre porteur d'un titre requis ou jugé suffisant en rapport avec le cours à enseigner.
Introduction des candidatures :
Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature à Monsieur Michel De Herde, échevin de l'enseignement communal, Hôtel communal de Schaerbeek, à 1030 Bruxelles.
Les candidatures doivent être introduites avec en annexe :
1. Une copie certifiée conforme du (des) diplôme(s), brevet(s) ou certificat(s);
2. Une attestation prouvant l'expérience utile;
3. Un extrait de casier judiciaire - certificat de bonne conduite, vie et moeurs, modèle 2.
Remarque :
Le candidat qui sollicite différentes fonctions doit introduire une candidature pour chaque fonction;les diverses demandes seront placées dans une seule enveloppe. Les personnes qui achèvent la dernière année de leurs études, peuvent introduire leur candidature, celle-ci ne sera effective que lorsqu'elles auront fourni une copie du diplôme ou attestation en tenant lieu.